

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

- 22 décembre 2006 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, vendredi le 22 décembre 2006 à 16h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
- Présences Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
- Absent Le conseiller Rodrigue Benoit est absent.
- Autres présences La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault et deux citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté quorum, Monsieur le maire, ouvre la séance et donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Les sujets à discuter sont les suivants :

1. Ajustement des salaires des conducteurs de déneigeuse
2. Comptes à payer
3. Adoption d'un règlement reportant la date de la séance ordinaire de janvier 2007
4. Achat de matériaux pour une patinoire dans le secteur Phillipsburg

06-12-2188 1. **AJUSTEMENT DES SALAIRES DES CONDUCTEURS DE DÉNEIGEUSE**

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : Messieurs Roland Marchessault et Jacques Pelletier soient embauchés pour conduire les déneigeuses de la municipalité pour la saison d'hiver 2006-2007 au coût de 5 000 \$ chacun, jusqu'à concurrence de 200 heures, payable en cinq (5) versements égaux de 1 000 \$;

QUE : après 200 heures, qu'ils soient payés 20 \$ / heure,

QUE : les résolutions numéros 06-10-2131 et 06-10-2132 soient abrogées par la présente résolution.

ADOPTÉ

Le conseiller Rodrigue Benoit arrive à 16h35.

06-12-2189 2. **COMPTES À PAYER**

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2006 :

C600655	Société Canadienne des postes	581.15
C600656	Petite Caisse	380.56
I006149	Receveur Général	1 300.83
I006150	Ministre du Revenu	2 531.62
I006151	Hydro-Québec	241.38
I006152	Hydro-Québec	244.27
I006153	Bell Canada Solutions Affaires Internet	<u>22.74</u>

TOTAL DES COMPTES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2006 : 5 302.55 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER EN DÉCEMBRE 2006

C600657	Luc Marchessault	281.40
C600658	Denis Lamothe	2 592.36
C600659	Réal Pelletier	25.20
C600660	Laboratoire d'analyses S.M. inc.	257.52
C600661	M.R.C. de Brome Missisquoi	5 576.95
C600662	Spécialités d'Aqueduc du Québec	1 455.72
C600663	Les Pétroles Dupont inc.	1 994.70
C600664	Propane du Suroit	1 211.41
C600665	M.R.C. du Haut Richelieu	70.98
C600666	Rémi Chevalier	289.97
C600667	Aquatech Société de Gestion de l'Eau inc.	1 294.66
C600668	Station Service St-Armand inc.	484.27
C600669	Graymont (Qc) inc.	689.39
C600670	Nopac Environnement	5 207.50
C600671	Équipements Laguë Pike-River inc.	70.46
C600672	Benoit Jacques	987.91
C600673	Maxime Poirier	167.76
C600674	Papeterie Coupa (2006) inc.	163.53
C600675	J.O. Lévesque Ltée	2 987.21
C600676	J.A. Beaudoin Construction Limitée	6 122.81
C600677	Soudure Robert Brault inc.	600.52
C600678	Pièces d'Autos de Bedford	16.60
C600679	Thibault & Associés	5 178.20
C600680	Kenworth Montreal	195.99
C600681	Philipsburg Transit Ltée	58.43
C600682	R. Nichols Distributors inc.	156.03
C600683	G.D.B. inc.	211.55
C600684	Equipement Medical Rive-Nord inc.	588.74
C600685	Aréo-Feu Ltée	3 526.75
C600686	Les Carrières de St-Armand Ltée	433.01
C600687	Services Sanitaires G. Campbell inc.	136.74
C600688	L'Homme & Fils enr.	448.68
C600689	Beulah's inc.	92.30
C600690	Les Constructions Brico Ltée	663.53
C600691	Les entreprises Anbex inc.	340.71
C600692	Les Équipements G. Comeau inc.	28.35
C600693	Génératrice Drummond	25.46
C600694	Cargill Limitée	8 377.25
C600695	Renoflex	4 979.61
C600696	DRL / Beaudoin Équipement	3 547.72
C600697	Le Manoir des Santuaire	<u>45.58</u>

TOTAL DES COMPTES À PAYER EN DÉCEMBRE 2006 : 61 583.46 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

**Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette L. Messier
et résolu**

QUE : Les comptes ci-haut mentionnés au montant de 5 302.55 \$, et de 61 583.46 \$ soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

06-12-2190

3. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT REPORTANT LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE JANVIER 2007

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Ginette L. Messier
et résolu

QUE : le règlement numéro 69-06 modifiant la date de la séance ordinaire de janvier 2007 soit adopté.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT NO. 69-06

RÈGLEMENT MODIFIANT LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE JANVIER 2007

ATTENDU QUE la séance ordinaire de janvier 2007 devrait avoir lieu le mardi, 2 janvier 2007 ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal veulent se prévaloir des dispositions de l'article 148 du Code municipal afin de modifier la date de la séance ordinaire de janvier 2007 ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été déposé lors de la séance du Conseil tenue le 4 décembre 2006 ;

EN CONSÉQUENCE,

Le présent règlement portant le numéro 69-06 est adopté par la résolution no. 06-12-2190 et ledit conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1 La séance ordinaire du Conseil municipal pour le mois de janvier 2007 sera tenue le 8 janvier 2007, à 19h30, au lieu ordinaire des séances.

ARTICLE 2 Le présent règlement entre en vigueur, conformément à la Loi.

06-12-2191

4. ACHAT DE MATÉRIAUX POUR UNE PATINOIRE DANS LE SECTEUR PHILIPSBURG

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Martin Clohosey désire vendre l'équipement qu'il possède pour installer une patinoire de 40 pieds par 100 pieds pour la somme de 500 \$;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette L. Messier
et résolu

QUE : la municipalité achète de Monsieur Martin Clohosey, au coût de 500 \$, son équipement pour installer une patinoire de 40 pieds par 100 pieds au parc du secteur Philipsburg.

ADOPTÉ

06-12-2192

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Clément Galipeau
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 16h40

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier